

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2007-2008

5 JUIN 2008

PROPOSITION DE RÉOLUTION

VISANT À GÉNÉRALISER LE SOUS-TITRAGE DES INTERVENTIONS EN FLAMAND ET
EN ALLEMAND DES PERSONNES INTERVIEWÉES DANS LES JOURNAUX
TÉLÉVISÉS OU DANS LES MAGAZINES D'INFORMATION DE LA RTBF(1)

RAPPORT DE COMMISSION

PRÉSENTÉ AU NOM DE LA COMMISSION DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE, DE
L'AUDIOVISUEL, DE L'AIDE À LA PRESSE ET DU CINÉMA
PAR **M. JEAN-PAUL PROCUREUR.**

(1) Voir Doc. n° 524 (2007-2008) n° 1

TABLE DES MATIÈRES

1	Exposé introductif de M. du Bus de Warnaffe, coauteur	3
2	Discussion	4
3	Vote	5

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission de la Culture, de la Jeunesse, de l'Audiovisuel, de l'Aide à la Presse et du Cinéma a examiné, au cours de sa réunion du 5 juin 2008(2), la proposition de résolution visant à généraliser le sous-titrage des interventions en flamand et en allemand des personnes interviewées dans les journaux télévisés ou dans les magazines d'information de la RTBF Doc. 524 (2007-2008) n°1.

1 Exposé introductif de M. du Bus de Warnaffe, coauteur

La genèse de cette proposition de résolution provient d'un constat qui, s'il était largement connu, est revenu sur le devant de la scène avec les dernières élections fédérales, et plus particulièrement tout au long des négociations qui se sont étirées durant de longs mois. A savoir la méconnaissance par la Communauté française de la Communauté flamande, tout comme celle que des concitoyens flamands ont à l'égard de la Communauté française.

Clairement, l'on ne connaît presque plus nos voisins du Nord; ils nous connaissent aussi de moins en moins. Finalement, ce qui reste de l'image verse souvent dans la caricature avec toutes les dérives et tous les malentendus que cela induit. Et il constate que l'actualité la plus récente ne fait que renforcer ces caricatures. Même l'on observe aujourd'hui un travail remarquable de mémoire qui est porté par certains quotidiens éclairés – il pense ici aux articles du Soir qui permettent de mieux comprendre l'historique et donc une certaine légitimité des revendications flamandes-, ce travail de mémoire qui permet précisément de dépasser le stade de la caricature ne reste accessible qu'à un nombre trop limité de citoyens.

Pour en venir à l'objet précis de cette résolution, c'est en suivant au jour le jour les comptes rendus télévisés des négociations pour

(2)

Ont participé aux travaux de la Commission :

Mme Bonni, M. Devin, M. Onkelinx, M. Pirlot

Mme Cassart-Mailleux, Mme Derbaki-Sbaï (en remplacement de M. Meurens), M. Fontaine, M. Miller (Président)

M. Procureur

M. Reinkin

Ont assisté aux travaux de la Commission :

M. du Bus de Warnaffe (en remplacement de M. Di Antonio) : membre du Parlement

Mme Leprince, experte du groupe PS

Mme Kempeneers, experte du groupe MR

M. Hayois, expert du groupe cdH

la formation du gouvernement fédéral qu'il a pris conscience que la technique de la traduction simultanée des déclarations des personnalités politiques flamandes ne servait pas la cause d'une meilleure compréhension mutuelle. Non que ces traductions fussent incorrectes, mais surtout qu'elles ne restituent pas les nuances, les inflexions, les tonalités voulues par les personnes interviewées. De ce fait elles privent les téléspectateurs d'une part importante de l'univers sémantique et culturel de l'autre communauté.

C'est précisément pour remédier à cette carence que s'inscrit la présente proposition : permettre à chacun d'être entendu dans sa propre langue et permettre à chacun de se familiariser avec la langue de l'autre.

Les Commissaires le savent tous que, pour appréhender la culture de l'autre, il faut en connaître sa langue. Pas seulement quelques rudiments mais aussi ses subtilités et sa richesse qui passent par un apprentissage et une connaissance approfondie. Ce qui suppose un exercice permanent qui s'inscrit dans le long terme.

Si l'on veut réduire le fossé qui existe aujourd'hui entre les deux grandes communautés de notre pays, il est indispensable d'activer des registres qualifiés en l'occurrence de sensoriels. Ce que peut offrir précisément et au mieux le média télévisuel.

Il a donc voulu étayer les premières intuitions qui portaient sur le fait de privilégier le sous-titrage et il a eu la bonne surprise de découvrir quelques très récentes études universitaires sur le sujet. La première à laquelle il se réfère est celle de MM. VAN PARYS et WAUTERS(3) des Facultés Saint-Louis. Dans une étude publiée en 2006, ces auteurs établissent le constat que 21,5% des Belges francophones disent connaître bien ou très bien le néerlandais, contre 52,2% de Belges néerlandophones qui disent connaître bien ou très bien le français.

D'aucuns imputent cette meilleure connaissance de la langue au fait que les téléspectateurs francophones sont systématiquement soumis à la technique du doublage des voix étrangères là où les Flamands visionnent des sous-titres et, partant, entendent la langue d'origine.

Une autre équipe universitaire vient confirmer ces propos. Il s'agit ici MM. GINSBURGH et WEBER(4) de l'UCL qui précisent « que les néer-

(3) J. VAN PARYS et S. WAUTERS, *Les connaissances linguistiques en Belgique*, FUSL, Centre de Recherche en Economie, 31 août 2006.

(4) V. GINSBURGH et S. WEBER, « La dynamique des langues en Belgique », in *Regards Economiques*, numéro 42,

landophones acceptent que des films passent en version originale et soient sous-titrés, les francophones, en Belgique comme en France d'ailleurs, veulent voir leurs films en français. Van Parijs (...) suggère une recette simple et peu, voire moins, coûteuse : il faut cesser de doubler. Non pas que le doublage soit une cause de l'incompétence linguistique, mais la suppression du doublage, remplacé par le sous-titrage (et pourquoi pas dans les deux langues nationales, comme c'est souvent le cas à Bruxelles) ne peuvent pas aller dans le mauvais sens. Pourquoi la voix et la langue de l'interviewé à la radio comme à la télévision doivent elles être sur-imprimées par du français, avec pour conséquence que l'un et l'autre deviennent inaudibles et/ou incompréhensibles ? »

Si ce constat peut être généralisé certainement à d'autres langues ma recherche m'a permis de découvrir que même la Commission européenne s'était penchée sur cette thématique. La Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social et au Comité des Régions, intitulée « *Promouvoir l'apprentissage des langues et la diversité linguistique : un plan d'action 2004-2006* »⁽⁵⁾, signale que « *certaines recherches montrent que le recours aux sous-titres au cinéma et à la télévision peut encourager et faciliter l'apprentissage des langues. La puissance des médias (...), peut contribuer à créer un environnement plus favorable aux langues en exposant régulièrement les citoyens à d'autres langues et à d'autres cultures. Le potentiel d'utilisation accru des sous-titres pourrait être exploité afin de promouvoir l'apprentissage des langues* » ;

Il existe encore bien d'autres études sur le sujet.

Son collègue Léon Walry et lui-même ont donc pris l'initiative de vous soumettre la présente proposition de résolution. Son objectif avoué est de favoriser au mieux la compréhension de la langue des autres communautés, mais aussi de favoriser les contacts entre nos trois communautés – car à son sens, les mêmes constats, que ceux développés ci-dessus, peuvent être faits à l'égard de la Communauté germanophone.

La proposition de résolution entend demander au Gouvernement qu'il prenne contact avec l'administrateur général de la RTBF pour qu'il étudie

UCL, Louvain-la-Neuve, juin 2006.

(5) COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU CONSEIL, AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ET AU COMITÉ DES RÉGIONS, *Promouvoir l'apprentissage des langues et la diversité linguistique : un plan d'action 2004-2006*, COM (2003) 449 final, Bruxelles, le 24.07.2003.

l'opportunité de sous-titrer systématiquement en français toutes les interventions en néerlandais ou en allemand dans les journaux télévisés et les magazines d'information de la RTBF et partant, de supprimer le doublage en français de ces interventions.

Les auteurs s'en tiennent à la télévision et aux émissions d'information dans un premier temps, pour les raisons suivantes.

Il pense tout d'abord que cette idée doit mûrir dans les esprits : n'adoptons pas l'attitude de la grenouille qui voulait se faire plus grosse que le bœuf. On pourrait réclamer que la radio et le site Internet de la chaîne publique en fassent de même – et à terme, ce serait évidemment formidable. Non. Ils ont voulu s'en tenir à la télévision car – et certains en ont certainement connaissance – une équipe a été constituée en septembre dernier pour sous-titrer, à la demande via le télétexte à la page 888, les JT de la RTBF. Un savoir faire se développe efficacement et ils pensent qu'il pourrait être exploité pour le projet qui est soumis.

Ensuite, les auteurs estiment que c'est par le biais des JT que se construit l'image que l'on se fait des autres communautés. Les citoyens francophones de Belgique perçoivent en premier lieu par la télévision les enjeux politiques et démocratiques de notre pays.

Il voulait aussi dans cette présentation signaler que leur intention n'est pas de s'immiscer dans les décisions éditoriales de la chaîne publique. Ils veulent d'abord et surtout poser un acte qui favorise le dialogue intercommunautaire, tout en respectant les textes réglementaires existants (décrets en vigueur et contrat de gestion). Certains autres médias ont déjà pris le pas de s'engager dans cette sensibilisation. Il pense à la Première, en radio, qui réalise quotidiennement une revue de presse des quotidiens flamands et au projet du Soir et du Standaard de collaborer plus étroitement pour créer un canal de dialogue et d'échange entre Flandre et Communauté française.

2 Discussion

M. Reinkin considère que cette proposition de résolution est généraliste et positive. Elle a été déposée à un moment où la politique fédérale était crispée et alors que la RTBF a déjà pris l'initiative de reprendre les titres de la presse néerlandophone et de s'intéresser davantage à l'actualité en Flandre.

Concrètement, ce texte demande au Gouvernement de prendre contact avec l'Administrateur

